

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES  
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2020**

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES  
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution de l'actif net	7
Bilan	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt

### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits et des charges, l'actif à court terme et l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



**Marie-Claude Gobeil, CPA auditrice, CGA**

Jonquière, le 26 mai 2020

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>Fonds d'admi- nistration</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Fonds des contri- butions pénales</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>PRODUITS</b>					
Subvention FAVAC	1 581 579 \$	- \$	- \$	1 581 579 \$	1 457 440 \$
Autres subventions - projet d'été (Annexe A)	17 926	-	-	17 926	14 918
Autres subventions - Intervention facilitée par l'animale (Annexe B)	-	-	-	-	10 228
Contributions pénales	19 622	-	-	19 622	23 255
Dons	6 410	-	-	6 410	11 818
Intérêts	5 434	-	-	5 434	3 876
Autres sources de financement	552	-	-	552	863
	<b>1 631 523</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 631 523</b>	<b>1 522 398</b>
<b>FRAIS</b>					
<b>D'ADMINISTRATION</b>					
Salaires	1 214 084	-	-	1 214 084	1 106 597
Avantages sociaux	188 806	-	-	188 806	163 601
Associations/Cotisations	9 140	-	-	9 140	7 356
Assurances	5 330	-	-	5 330	4 601
Documentation/Abonnement	852	-	-	852	700
Frais de déplacement	26 704	-	-	26 704	28 993
Frais de formation	11 011	-	-	11 011	12 285
Honoraires professionnels	4 837	-	-	4 837	4 603
Frais de recrutement	75	-	-	75	193
Frais d'impression	3 720	-	-	3 720	3 942
Frais de location	2 324	-	-	2 324	1 822
Papeterie/Fourniture de bureau	13 089	-	-	13 089	14 049
Achats informatiques et bureautiques	1 607	-	-	1 607	1 353
Entretien et réparation informatique	1 251	-	-	1 251	1 160
Publicité/Promotion	6 476	-	-	6 476	7 416
Télécommunications	7 019	-	-	7 019	6 977
Réaménagement des locaux	9 347	-	-	9 347	24 757
Frais entretien/Réparation	909	-	-	909	288
Loyer/Frais afférents	82 079	-	-	82 079	66 367
Projet spécial - Projet été (Annexe A)	20 215	-	-	20 215	17 152
Projet spécial - Intervention facilitée par l'animal (Annexe B)	-	-	-	-	10 363

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>Fonds d'admi- nistration</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Fonds des contri- butions pénales</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
Point de service Obedjiwan (Annexe C)	2 361	-	-	2 361	9 119
Activités renaissances	1 215	-	-	1 215	1 200
Frais conseil administration	1 253	-	-	1 253	1 224
Frais activités des bénévoles	606	-	-	606	275
Frais de fonction	195	-	-	195	499
Frais bancaires	1 627	-	-	1 627	1 743
Taxes/Permis	8 585	-	-	8 585	8 392
Amortissement des immobilisations corporelles	-	8 244	-	8 244	9 319
	1 624 717	8 244	-	1 632 961	1 516 346
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	6 806 \$	(8 244) \$	- \$	(1 438) \$	6 052 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>Fonds d'admini- stration</b>	<b>Fonds d'admini- stration non affectés</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Fonds des contri- butions pénales</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	20 000 \$	87 879 \$	22 486 \$	153 398 \$	283 763 \$	251 601 \$
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	6 806	(8 244)	-	(1 438)	6 052
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION	-	-	10 507	-	10 507	26 110
VIREMENT INTERFONDS (NOTE 12)	-	(26 032)	-	26 032	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	20 000 \$	68 653 \$	24 749 \$	179 430 \$	292 832 \$	283 763 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**BILAN**

**31 MARS 2020**

	<b>Fonds d'admi- nistration</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Fonds des contri- butions pénales</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>Actif</b>					
Actif à court terme					
Encaisse	212 205 \$	- \$	- \$	212 205 \$	52 501 \$
Placements à court terme (note 3)	266 688	-	-	266 688	375 486
Débiteurs (note 4)	10 552	-	-	10 552	22 863
À recevoir du fonds d'administration	-	-	179 430	179 430	153 398
Frais payés d'avance	2 352	-	-	2 352	2 081
	491 797	-	179 430	671 227	606 329
Immobilisations corporelles (note 5)	-	24 749	-	24 749	22 487
	491 797 \$	24 749 \$	179 430 \$	695 976 \$	628 816 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**BILAN**

**31 MARS 2020**

	<b>Fonds d'admini- stration</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Fonds des contri- butions pénales</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>Passif</b>					
Passif à court terme					
Créiteurs (note 6)	223 714 \$	- \$	- \$	223 714 \$	191 655 \$
Dû au fonds des contributions pénales	179 430	-	-	179 430	153 398
	403 144	-	-	403 144	345 053
<b>Actif net</b>					
FONDS D'ADMINISTRATION AFFECTÉS (NOTE 11)	20 000	-	-	20 000	20 000
FONDS D'ADMINISTRATION NON AFFECTÉS	68 653	-	-	68 653	87 879
FONDS D'IMMOBILISATIONS	-	24 749	-	24 749	22 486
FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	-	-	179 430	179 430	153 398
	88 653	24 749	179 430	292 832	283 763
	491 797 \$	24 749 \$	179 430 \$	695 976 \$	628 816 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 438) \$	6 052 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 244	9 319
	6 806	15 371
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	152 898	(383 249)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	159 704	(367 878)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	52 501	420 379
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	212 205 \$	52 501 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Services d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt (S.A.V.A.C), est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, et agit à titre de mandataire du ministère de la Justice du Québec pour opérer et maintenir un Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (C.A.V.A.C). L'organisme doit fournir des services de soutien et de réconfort aux victimes d'actes criminels et donner de l'information sur leurs droits et recours.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Période
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

L'organisme comptabilise ses opérations selon la comptabilité par fonds. En vertu de ce principe, les acquisitions d'immobilisations corporelles, financés par le fonds d'administration, sont imputées dans un fonds d'immobilisations.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

**Subventions reportées**

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**Instruments financiers (suite)**

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. PLACEMENTS À COURT TERME**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Placement Banque Royale, CPG au taux de 1,2%, échéant le 29 octobre 2020.	20 783 \$	20 486 \$
Placement Banque Royale, CPG au taux de 2,1%, échéant le 1 juin 2020.	150 000	-
Placement Banque Royale, CPG au taux de 1,2%, échéant le 5 septembre 2020.	90 845	350 000
Placement Banque Royale, CPG au taux de 1,5%, échéant le 4 juin 2020.	5 060	5 000
	<hr/> 266 688 \$	<hr/> 375 486 \$

**4. DÉBITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Comptes clients	2 628 \$	3 881 \$
Taxes de vente à recevoir	6 070	7 436
Autres	1 854	11 546
	<hr/> 10 552 \$	<hr/> 22 863 \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier de bureau	60 608 \$	60 055 \$	553 \$	702 \$
Équipement	13 110	12 530	580	656
Matériel informatique	104 442	102 800	1 642	1 323
Améliorations locatives	39 024	17 050	21 974	19 806
	217 184 \$	192 435 \$	24 749 \$	22 487 \$

**6. CRÉDITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Comptes fournisseurs et frais courus	5 541 \$	7 467 \$
Salaires et avantages sociaux	165 753	138 664
Retenues à la source	52 420	45 524
	223 714 \$	191 655 \$

Au 31 mars 2020, l'organisme avait des sommes à remettre à l'État pour 52 420\$.

**7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU  
FONCTIONNEMENT**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Placements à court terme	108 798 \$	(354 978) \$
Débiteurs	12 312	(16 438)
À recevoir du fonds d'administration	(26 032)	(35 074)
Frais payés d'avance	(271)	(479)
Créditeurs	32 059	(1 126)
Subvention reportée	-	(10 228)
Dû au fonds des contributions pénales	26 032	35 074
	152 898 \$	(383 249) \$

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

---

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**9. ENGAGEMENT**

---

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 91 255 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2021	91 255 \$
------	-----------

**10. SUBVENTION REPORTÉE**

---

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	- \$	10 228 \$
Report de l'exercice	-	(10 228)
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

---



**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020**

---

**11. AFFECTATION INTERNE**

---

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au 31 mars	20 000 \$	20 000 \$

---

Les membres du conseil d'administration ont décidé d'affecter le don de charité de 20 000\$ reçu au cours de l'année financière 2015-2016, à des projets spéciaux au bénéfice de la clientèle des victimes d'actes criminels. Au 31 mars 2020, cette somme n'avait toujours pas été dépensée.

**12. AFFECTATIONS EXTERNES**

---

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le BAVAC pour un montant de 26 032\$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ANNEXE A</b>		
<b>PROJET ÉTÉ</b>		
<b>PRODUITS</b>	17 926 \$	14 918 \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires	17 418	14 862
Avantages sociaux	2 797	2 290
	20 215	17 152
<b>DÉFICIT</b>	<b>(2 289) \$</b>	<b>(2 234) \$</b>

**ANNEXE B**

**INTERVENTION FACILITÉE PAR L'ANIMAL**

<b>PRODUITS</b>	-	10 228 \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires	-	5 793
Avantages sociaux	-	1 043
Frais de formation	-	3 010
Papeterie et fournitures de bureau	-	517
	-	10 363
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>- \$</b>	<b>(135) \$</b>

**ANNEXE C**

**POINT DE SERVICE OBEDJIWAN**

<b>CHARGES</b>		
Frais déplacement	-	3 488 \$
Télécommunications	2 361	2 361
Loyer	-	3 270
	2 361	9 119
<b>DÉFICIT</b>	<b>(2 361) \$</b>	<b>(9 119) \$</b>

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE  
VAILLANCOURT**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>BUDGET</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE D</b>		
<b>COMPARATIF BUDGET 2020</b>		
Subvention FAVAC	1 581 577 \$	1 581 579 \$
Autres subventions - Projet d'été (Annexe A)	-	17 926
Contributions pénales	20 000	19 622
Dons	10 000	6 410
Intérêts	2 000	5 434
Autres sources de financement	-	552
	1 613 577	1 631 523
Salaires	1 183 593	1 214 084
Avantages sociaux	201 642	188 806
Associations/Cotisations	12 245	9 140
Assurances	5 331	5 330
Documentation/Abonnement	720	852
Frais de déplacement	27 760	26 704
Frais formation	11 708	11 011
Frais de fonction	200	195
Honoraires professionnels	5 000	4 837
Frais de recrutement	-	75
Frais d'impression	4 000	3 720
Frais de location	1 960	2 324
Papeterie/Fourniture de bureau	12 300	12 787
Achats informatiques et bureautiques	1 500	1 607
Entretien et réparation informatique	1 000	1 251
Publicité/Promotion	1 650	6 476
Télécommunications	6 656	7 019
Réaménagement des locaux	9 320	9 347
Frais entretien/Réparation	1 000	909
Loyer/Frais afférents	82 914	81 598
Point de service Obedjiwan	18 590	2 361
Local Mashteuiatsh	3 000	481
Projet été	-	20 215
Frais activités reconnaissance	1 200	1 215
Frais activités bénévoles	400	606
Frais conseil administration	1 500	1 253
Frais bancaires	1 200	1 158
Frais d'intérêts	-	469
Taxes/Permis	7 400	8 585
Divers - Covid-19	-	302
	1 603 789	1 624 717
	9 788 \$	6 806 \$